

Un nouveau site Tourisme et handicap : 5 500 adresses !

Trouver un établissement labellisé Tourisme et Handicap parmi les 5 500 répertoriés en France, c'est désormais plus facile grâce au nouveau site gouvernemental www.tourisme-handicap.gouv.fr. C'est ce qu'annonce le ministère des Finances le 28 novembre 2018, avec le soutien de la Direction générale des entreprises (DGE).

La seule marque d'Etat

Tourisme et handicap (T&H) est la seule marque d'État qui labellise des établissements et sites touristiques accessibles à tous, en garantissant une information fiable, objective et homogène. En plus de s'adresser à tous les touristes avec des besoins spécifiques, ce label répond en particulier aux besoins des personnes en situation de handicap en s'appuyant sur les quatre principales familles de handicaps : auditif, mental, moteur et visuel.

Ainsi, l'association accompagne les visiteurs tout au long de leur séjour : hébergements, restauration, lieux de visite, activités sportives et de loisirs, offices de tourisme... Il peut s'agir de destinations reconnues ou insolites, de grands musées à renommée internationale ou de petits gîtes indépendants...

Un moteur de recherche en ligne simplifie la sélection. Une version trilingue du site (anglais et espagnol) est en cours de développement.

Handicap.fr